



Droit à l'image

Durant le séjour organisé par la Marmotane du 9 au 23 juillet 2021, un blog informatique contenant des photographies des jeunes en activités sera organisé et alimenté.

Ce blog sera accessible au public via internet.

Pour ce faire, la direction du séjour a besoin de l'autorisation des familles.

Je soussigné

Représentant légal de l'enfant

autorise l'équipe pédagogique à réaliser des photographies et à les diffuser sur le blog ou sur le site internet de l'association.

Fait à le

Signature du représentant légal